

... le réseau du futur

par Eirini Ore

Jeudi 22/09/2011, Bordeaux

Direction régionale RFF Aquitaine Poitou-Charentes

Pivot du système français, Réseau Ferré de France, exploite et développe plus de 29000 kilomètres de lignes afin de mettre à la disposition de ses voyageurs un réseau sûr et efficace. Pour répondre aux enjeux de demain, RFF investit pour s'adapter aux évolutions du paysage institutionnel et commercial.



Objectifs

Les objectifs sont toujours clairs ; il faut anticiper et construire un système pérenne et capable de répondre aux besoins de mobilité du XXI^e siècle. RFF a la responsabilité d'exploiter et de moderniser plus de 29.000 kilomètres de lignes pour offrir à ses clients un réseau efficace, ouvert mais simple d'accès. Les projets doivent être conduits de manière éco durable, tout en conciliant performance économique et performance environnementale et en contribuant à faire du rail le mode de transport le plus respectueux de l'environnement.



Horizons

Il y a deux horizons : tout d'abord, 2015 pour stabiliser la dégradation actuelle du réseau ferroviaire, car à cause du vieillissement de la moitié des voies du réseau existant, les performances se dégradent en provoquant une augmentation critique du coût d'entretien courant. Le résultat sera substantiel en matière de performances sur les lignes les plus anciennes. Ensuite, jusqu'à 2020 pour retrouver un réseau moderne, entièrement rajeuni et performant pour assurer la pérennité et la compétitivité du transport ferroviaire, tout en poursuivant à bon escient le développement de la grande vitesse européenne.



Concernant la nature des améliorations, la première priorité est d'améliorer la qualité des sillons en capacité, en disponibilité et en fiabilité afin que la régularité et la robustesse des circulations soient garanties. Le deuxième pas essentiel sera l'intensification de l'usage du réseau, surtout en organisant la circulation : cela sera possible en permettant aux entreprises ferroviaires d'intervenir dans des conditions équitables et d'assurer une offre de transport conforme aux attentes des voyageurs et des chargeurs.

Financement

En ce qui concerne le financement, en général pour réaliser une nouvelle ligne il faut suffisamment d'argent public pour cofinancer la réalisation et un investissement de la part de RFF, où les revenus futurs vont rembourser la contribution à l'investissement initial. Cependant, dans le cas d'une rénovation, ce sont les régions qui doivent aider. RFF a toute responsabilité de générer suffisamment de recettes pour couvrir le coût de l'entretien et du renouvellement. Ces recettes sont équitablement assurées par les péages, les subventions publiques et la gestion du patrimoine. C'est évident que les péages sont soutenus avec l'augmentation du trafic et la réduction des coûts d'entretien.



Pour optimiser l'entretien et la modernisation du réseau, RFF a réussi un partenariat industriel et contractuel avec la SNCF. Grâce à ce partenariat, le but le plus ambitieux est la maîtrise des coûts, en définissant une politique optimisée pour réduire le coût global d'entretien et de maintenance du réseau.

RFF, en maintenant la gouvernance dans tous les domaines, décide du contenu et des objectifs de qualité de service et conduit la modernisation régulière du matériel. En parallèle, la SNCF se préoccupe de la production des services décrits et organise librement les moyens humains et les matériels nécessaires. La grande idée reste toujours la compensation financière et la continuité du service qui prouvent le succès du partenariat.

Développement durable

C'est une conviction bien partagée que le transport ferroviaire, quand il est utilisé comme un transport de masse, est le mode de transport le plus soutenable. Après la rénovation prolongée, le but est d'éliminer les impacts environnementaux et de délivrer un service écologique de qualité. En particulier, le réseau moderne doit réduire les impacts et maîtriser les risques ; c'est le sens des démarches mises en place pour diminuer le bruit ferroviaire, les pollutions et les déchets. Les autres buts durables consistent en des améliorations vers la sobriété énergétique, la préservation de la biodiversité et l'aménagement raisonné des territoires. RFF s'est toujours engagé à suivre une stratégie transparente et à mettre en œuvre les décisions prises par le Grenelle de l'environnement.

RESSOURCES

- (1) Conférence de 22/09/2011, Direction régionale RFF Aquitaine Poitou-Charentes
- (2) Rapport d'activité et de développement durable 2010
- (3) Web page de RFF : <http://www.rff.fr>
- (4) Web page : <http://www.vie-publique.fr>
- (5) Web page : <http://www.lgvsudeuropeatlantique.org>
- (6) Web page 'European Railway Review' : <http://www.europeanrailwayreview.com>